

Le gouvernement du Canada a annoncé dans le Livre bleu de novembre 1984 présenté à la Chambre par le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) qu'il amputerait de 200 millions de dollars le budget de l'assurance-chômage. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a affirmé elle aussi que le gouvernement économiserait 200 millions. Eh bien, ça ne s'est pas produit. Les mesures que le gouvernement a prises n'ont pas eu ce résultat. Qu'est-il arrivé depuis qu'on a annoncé ces mesures? A compter d'aujourd'hui, le président du Conseil du Trésor paiera à même les deniers publics une prime aux directeurs régionaux de la Fonction publique canadienne qui font faire des économies au gouvernement. Il s'agit d'une récompense. Qui obtiendra une telle prime? Seront-ce les sous-ministres, les sous-ministres adjoints ou les directeurs régionaux? Ce point n'a pas attiré l'attention de la Chambre lorsque le président du Conseil du Trésor a pris la parole pour dire qu'il offrirait des récompenses aux directeurs de la fonction publique pour qu'ils deviennent de bons gestionnaires comme ceux du secteur privé. Il a déclaré qu'il leur accorderait une prime s'ils respectaient les lignes directrices visant à réduire le nombre d'années-personnes. Cette expression recouvre des personnes, des hommes et des femmes qui travaillent pour le gouvernement fédéral. Si un gestionnaire dépasse les objectifs fixés par le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), le ministre des Finances (M. Wilson), le vice-premier ministre (M. Nielsen) et l'ancien ministre des Finances qui fait maintenant partie du groupe de travail ministériel sur la révision des programmes, il recevra une prime en argent. Je n'ai entendu protester aucun ministériel. Rares sont les personnes qui influencent l'opposition publique, les éditorialistes qui ont fait des commentaires à ce sujet.

● (1540)

Pensez un peu à ce qui arrivera, monsieur le Président. Oui, le gouvernement du Canada arrivera à réduire le coût de l'assurance-chômage de 200 millions, comme il l'a prévu. Oui, le gouvernement y arrivera à Terre-Neuve, et dans pratiquement toutes les provinces.

Dans des provinces comme Terre-Neuve, où se trouve le bureau régional, à Moncton, au Nouveau-Brunswick ou à Halifax, ou dans certaines autres provinces, le nombre d'années-personnes sera réduit. Les sommes versées par le gouvernement du Canada seront réduites. Comment, monsieur le Président? Le président du Conseil du Trésor prétend que le gouvernement donnera de l'argent aux cadres de la Fonction publique, à même les poches des contribuables, qu'il va les récompenser en espèces pour réduire les dépenses au titre de l'assurance-chômage et qu'il va réduire le nombre d'années-personnes, c'est-à-dire d'hommes et de femmes.

J'ignore pourquoi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) trouve cela amusant, mais il changera peut-être d'avis dans un instant. Le groupe de travail

Les subsides

ministériel, le groupe de travail Nielsen, comprend le vice-premier ministre, le président du Conseil du trésor, le ministre des Finances et l'ancien ministre des Finances, actuellement ministre de la Justice (M. Crosbie).

M. Rodriguez: De Terre-Neuve.

M. Baker: J'ai une anecdote amusante à raconter. Hier, le ministre de la Justice a dit à la radio, à la station de Radio-Canada de Terre-Neuve et à VOXM, de Terre-Neuve, qu'il ne faisait pas partie du groupe de travail ministériel, qu'il n'avait rien à voir avec les recommandations du vice-premier ministre. Il ignorait, paraît-il la nature des recommandations du groupe de travail.

M. Rodriguez: Il ne le saura jamais.

M. Baker: Pourquoi a-t-il dit cela? Parce qu'il y a dans ces rapports de groupe de travail des choses auxquelles on ne voudrait pas être associé si l'on était de Terre-Neuve.

A Terre-Neuve, le grand gouvernement conservateur qui s'entend si bien avec l'actuel gouvernement fédéral...

M. Henderson: Qui s'entendait.

M. Baker: Oui, jusqu'à hier. Il a déclaré qu'il lui fallait du temps pour examiner l'étude sur les coupures touchant les transports. Il suffit d'examiner la table des matières pour constater que l'un des principaux membres du groupe de travail est un représentant du gouvernement de Terre-Neuve. Le groupe compte également un membre du groupe de travail ministériel, un ministre du cabinet de Terre-Neuve, l'actuel ministre de la Justice.

Il se lave les mains de toute cette affaire. Pourquoi, monsieur le Président? A cause de certaines ententes qui ont été conclues et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social le sait puisqu'il fait partie du cabinet. Il sait que le groupe ministériel a examiné tous les rapports du groupe de travail sans exception, qu'il a présenté des recommandations, échéanciers à l'appui, au comité de la planification et des priorités du cabinet fédéral. Le dernier rapport est parvenu au comité jeudi après-midi. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne pourra pas le nier puisqu'il sait que c'est vrai. Il ne dira ni oui ni non à cause du secret ministériel, mais il sait que c'est vrai. Les ministres essayent de se laver les mains de toute cette affaire.

Je voudrais faire une ou deux remarques. J'ai ici une lettre signée par deux anciens fonctionnaires, l'un d'Aylmer et l'autre d'Ottawa.

M. Redway: Et Terre-Neuve?

M. Baker: Pas de Terre-Neuve. Ces personnes ont décrit l'affaire en termes assez simples. Cette question a sans doute échappé à bien des gens.